

Image not found or type unknown



## Aller dans maison sans l'agent immobilier

Par **Elo1518**, le **05/06/2024** à **13:54**

Bonjour,

Nous sommes en train d'acheter une maison (compromis signé). Nous faisons la vente via un agent immobilier en mandat exclusif, tout est passé par lui (offre, négociation, compromis etc...). Nous entendant bien avec les vendeurs, nous y sommes allés une fois sans prévenir l'agent immobilier, mais en présence des vendeurs, pour faire venir un artisan en vue de futurs travaux. Pas pour lui dissimuler quoique ce soit, mais parce que nous ne jugions pas utile de le déranger pour ça. Il nous le reproche et nous dit qu'il nous est strictement interdit d'aller dans la maison sans lui, pour des questions d'assurance. Il nous interdit même d'être en contact avec les vendeurs sans passer par lui.

A t-il légalement raison ou outrepassé-t-il son rôle ?

Je vous remercie

Par **Pierrepaulejean**, le **05/06/2024** à **14:02**

bonjour

le vendeur a tout à fait le droit de vous inviter chez lui

je suppose que l'agent a peur que vous "passiez" un accord avec le vendeur

concernant l'avant contrat , avez vous choisi votre notaire pour vous assister?

Par **Lingénu**, le **05/06/2024** à **15:22**

Bonjour,

La mission de l'agent immobilier est de trouver un acheteur. Une fois le compromis signé, sa

mission est terminée. Il peut continuer à intervenir de diverses façons mais c'est plutôt une sorte de service après-vente.

Le mandat donné à l'agent immobilier n'impose à ce dernier aucune obligation ni responsabilité particulière en ce qui concerne l'usage du bien à vendre qui reste en la seule possession du vendeur qui y vient quand il veut comme il veut et avec qui il veut tant que la propriété n'a pas été transférée à l'acheteur. Il conserve aussi l'entière faculté de confier les clefs avec qui il veut.

L'histoire de l'assurance est complètement farfelue.

Par **janus2fr**, le **09/06/2024** à **09:31**

Bonjour,

Si vous n'avez pas signé de mandat de recherche avec cet agent immobilier, vous n'avez aucun rapport avec lui. Il ne peut donc rien vous imposer. A l'avenir, envoyez le paître...

En revanche, cet attitude est étrange, à votre place, je creuserais un peu. On pourrait penser que cet agent redoute ce que vous pourriez apprendre en visitant seul la maison ou en discutant en tête à tête avec le vendeur...